

Rapport moral et d'activités

Assemblée Générale de l'association des Amis de la Montagne de Lure du 14 septembre 2023 à Montlaur

Richard Collin, Président

Chères amies, chers amis, chers adhérents et futurs adhérents

Merci d'être ici ce soir. Et merci aux absents d'avoir confié leur pouvoir pour les votes qui vont ponctuer notre Assemblée Générale annuelle dont le quorum est atteint. L'année dernière, à notre AG du 7 juillet 2022 ici-même, avec notre conseil d'administration nous confirmions l'engagement de défendre l'objectif de notre association qui est, je le rappelle, de sauvegarder et promouvoir la Montagne de Lure et le Plateau d'Albion, lieux emblématiques de Haute-Provence qui nous offrent des richesses inestimables - paysages, faune, flore et forêt, patrimoine architectural, culturel et historique. **Ces richesses sont le socle de notre culture commune, du bien vivre ensemble et les leviers de l'attractivité et du développement économique de notre territoire.**

Ce cadre de vie est un bien commun. Il est de notre devoir de le sauvegarder et pour cela d'en faire un usage respectueux en harmonie et accord avec les habitants, les visiteurs et les pratiques et activités des uns et des autres que ce soit dans les domaines de l'agriculture, du pastoralisme, de l'artisanat, des entreprises -petites, moyennes et grandes- ou d'un tourisme maîtrisé et responsable. Toutes les nombreuses actions et initiatives de notre association conduites en 2022 et encore aujourd'hui, répondent à ces impératifs.

D'autant plus que les menaces sont de plus en plus nombreuses et pressantes. La situation en 2022 et plus encore cette année montre une accélération considérable de la pression de toutes les parties prenantes – opérateurs et industriels, État, communes et propriétaires privés – pour multiplier des projets industriels qui portent une atteinte définitive à notre environnement.

Vous le savez, active avocate d'une transition énergétique maîtrisée, notre association ne s'oppose pas de façon systématique aux différents projets d'énergie renouvelable – les EnR - et apporte son soutien à certains d'entre eux. Sachez que nous avons précisé et diffusé notre position, à savoir :

- Application complète dans la forme et la lettre du guide des recommandations pour les installations photovoltaïques au sol publié par la Direction Départementale du

Territoire (DDT) du 04. Ces recommandations sont étrangement de moins en moins adoptées si on regarde les projets qui naissent un peu partout. Et pourtant l'État, dans notre département préconise que les sites anthropisés et dégradés soient privilégiés, que les terres mécanisables par l'agriculture soient protégées, que les espaces boisés présentant un enjeu forestier soient protégés, que les espaces et les sites naturels remarquables soient protégés et que l'insertion paysagère soit cohérente. Sachant que la DDT 04 nous a indiqué que sa doctrine serait renforcée et qu'un travail est en cours sur la formalisation d'un guide de bonnes pratiques pour l'agrivoltaïsme nommer "photovoltaïque agricole". Nous aurons l'occasion d'en débattre ensemble lors de notre table ronde prévue ici. Comme en 2021 et 2022, nous sommes et restons vigilants sur une application incontestable de ces recommandations.

- Opposition à toutes installations et à tous travaux majeurs industriels sur le périmètre de la montagne de Lure et du Plateau d'Albion, qu'ils s'agissent de photovoltaïques ne rentrant pas dans les critères de la DDT04, d'éoliennes industrielles, de carrières, de défrichements et déforestations étendus et sauvages, de constructions illicites, de sources lumineuses importantes, etc.
- Mise en place d'un dispositif de péréquation financière entre les communes pour tous les projets qui seraient validés après une authentique et large concertation sur tout le territoire. Il s'agit d'éviter que par un effet d'aubaine telle ou telle communauté soit lésée en ne bénéficiant pas des ressources financières souvent exorbitantes liées à ces projets ou étant victime d'inacceptables conséquences (par exemple visibilité sur les installations, défrichements et chemins qui défigurent l'espace, limitations d'accès pour les randonneurs...) sans avoir été conviées à donner son avis. Il est impératif d'éviter la zizanie entre les villages et les habitants. C'est aussi pourquoi nous demandons que les éventuelles installations qui répondent favorablement aux critères précédemment soulignés, mais qui seraient situées sur des terrains privés évitent des conflits entre les habitants simplement liés à un effet d'aubaine ou à un privilège de situation.

Enfin, les projets que nous combattons continuent à se multiplier, demandent une vigilance accrue, une charge de veille conséquente et des actions et initiatives de communication importante pour informer et mobiliser.

Que ce soient sur des projets de nombreuses installations photovoltaïques de dizaines d'hectares qui mitent, balafrent définitivement le paysage et détruisent la forêt et la biodiversité sur tout le périmètre de la montagne de Lure et du plateau d'Albion. Très peu sont vertueux. Au prétexte d'un intérêt général de court terme (l'intérêt général étant bien évidemment de long terme pour sauvegarder le vivant et la forêt) et d'une transition énergétique toujours utilisée comme alibi, ils servent la plupart du temps uniquement les intérêts particuliers et financiers des opérateurs, des communes et des propriétaires en profitant d'un système de financement inadmissible et privilégié alimenté par la facture de consommation électrique de chacun d'entre nous.

Que ce soit enfin à propos du réveil toujours possible de projets d'installations d'éoliennes industrielles, ou de stations de méthanisation gigantesques. Que ce soit encore sur des programmes de déforestation significative pour notamment alimenter en bois le site de Gardanne qui devient un site produisant de l'électricité en biomasse, paradoxe sidérant où nous détruisons de nécessaires puits de carbone pour en produire - pour information 250 000 tonnes de bois au minimum sont chaque année ingérées par cette usine dans un rayon de 250 km autour du site.

Dans ce contexte, notre défi à tous est de convaincre, former chacun sur les enjeux et les questions dont la complexité favorise la prolifération de fausses informations et de propagande commerciale, qui nuisent terriblement à la clarté et à l'évidence des réponses. Nous devons expliquer et expliquer encore, négocier, multiplier les alliances avec les associations et collectifs nombreux (aux objectifs, visions et approches parfois différents mais qui croisent les nôtres) mobiliser et être prêts à résister.

Rappelons quelques actions clés menées depuis l'AG de l'année dernière :

- Nous avons poursuivi les recours en justice sur les projets du jas d'Aubert à Cruis et de la forêt de Seygne à Ongles– nous avons perdu en première instance, mais fondons nos espoirs sur les deux recours actuellement conduits en Cour d'appel du tribunal administratif de Marseille.
- Contre le projet Malaga à Aubignosc nous avons déposé un recours au tribunal administratif de Marseille.
- Nous vous avons informé sur les enjeux de la loi d'accélération des EnR, votée mais en cours de mise en place et qui laisse beaucoup d'incertitudes et d'inconnues : les courriers de cadrage de la préfecture se multiplient, les associations de maires prennent position, les EPCI (communautés de communes) peinent à définir et à communiquer leur stratégie, et les opérateurs affutent leurs couteaux... Nous suivons ce processus au plus près, notamment la première étape qui s'annonce : la consultation par les communes de leurs citoyens avant de définir les zones d'accélération de leur territoire, passage a priori obligé mais laissé à la liberté méthodologique des mairies. Dans cette perspective les premiers mois d'automne seront critiques.
- Nous avons rencontré à deux reprises pour des échanges constructifs la Sous-Préfète du 04, responsable entre autres du guichet unique EnR du département en charge d'évaluer les demandes de projets.
- Nous avons suivi les interrogations et les positionnements des maires ruraux (AMRF), notamment dans le cadre des propositions du Shift Project pour une évolution

responsable des territoires ruraux. Le Shift Project est une association d'intérêt général et un réservoir d'idées et d'actions de plus de 4 000 membres dont la mission consiste à éclairer et influencer le débat sur la transition énergétique.

- Nous avons été au front et au combat dans le cadre du défrichement des zones d'implantation du projet de Cruis, par la société Boralex, qui a donné lieu à des affrontements et même à des violences.
- Nous avons largement communiqué sur l'exemple de Cruis et la menace qui se concrétise sur différents médias, de même que nous les avons mobilisés à plusieurs reprises sur 2022 et encore en 2023.
- Nous avons tenu un stand et contribué à la seconde édition du Festival Métamorphose à Reillanne sur les thèmes de la forêt et de l'imaginaire.
- Nous avons publié et distribué en grande quantité un tract de sensibilisation que vous avez sur votre siège, notamment lors de la fête de la châtaigne à Revest-du-Bion.
- Nous avons participé et sommes intervenus à différentes manifestations départementales et préfectorales sur la forêt, l'environnement, l'accélération des EnR, notamment à Sisteron pour la Déclinaison territoriale des CNR (Conseil national de la refondation) consacrée aux EnR.
- Nous avons condamné les actions de vandalisme sur la centrale PV de Peyruis-Montfort, tout en rappelant que l'industrialisation de notre environnement, sans aucune concertation citoyenne, induit naturellement des crispations.
- Nous avons poursuivi notre implication, nos travaux et la formulation de nos contributions pour la nouvelle charte du Parc du Luberon dans le cadre du Conseil Territorial auquel nous sommes invités...et dont nous avons souligné les limites regrettables de son influence.
- Nous avons activement persévéré dans notre mission d'information, de sensibilisation, d'étude et de veille rigoureuse, sans parti pris dogmatique par la publication sur notre site de nombreux articles de presse, de dossiers complets, de fiches pédagogiques fruit d'un travail de recherche, d'études, de veille au quotidien et de lecture approfondie. Il y est question de bien commun, d'écologie, de transition énergétique, d'agrivoltaïsme, d'empreinte carbone, de biodiversité, de dérèglement climatique, de forêt et de biomasse, d'hydrogène, de paysage, de randonnées et de tourisme raisonné, de lien social, de culture...etc. Et tout ceci en évitant toute position définitive ou position politique qui ne serait pas neutre. Vous avez pu constater tout ce travail dans notre lettre d'informations régulièrement adressée à plus de 2200 destinataires (adhérents, soutiens, élus, réseaux, institutions...)
- De même sur notre page Facebook et notre fil Tweeter (désormais X), nous avons relayé et commenté plusieurs centaines d'informations pertinentes sur nos sujets de vigilance, écumant quotidiennement et sans relâche les flux.
- Nous nous sommes mobilisés et continuons de le faire, notamment sur les projets autour de Banon, Limans, Malfougasse, Oraison, Reillanne et les Omergues. Avec le

constat affligeant et démocratiquement inacceptable que la transparence et la concertation ouverte et citoyenne sont encore très loin d'être la règle. Nous nous battons pied à pied pour que la société civile participe et contribue ouvertement aux décisions prises qui ne doivent pas s'élaborer dans le secret des cabinets entre opérateurs et parties prenantes au mépris parfois d'évidents conflits d'intérêts.

Ainsi mille petites et grandes initiatives ont donc été conduites par votre association tout au long de l'année 2022 et de ces derniers mois. C'est beaucoup de temps et d'engagement. J'en profite pour rendre hommage aux bénévoles investis auprès de nous tous et notamment tous les membres de notre CA et pour saluer et remercier Séverine Charlon que je vous demande d'accueillir à notre conseil d'administration. Elle vous parlera d'elle et de ses motivations.

Plus que jamais nous allons poursuivre nos efforts de conviction et de pédagogie mais également de lutte au quotidien pour nous assurer que notre territoire ne soit pas qu'un champ de panneaux, d'éoliennes voire d'usines de biomasse ou une étendue de multiples hangars agricoles et de serres inutilisés et inutiles, ou encore de trop nombreuses zones agricoles couvertes de panneaux photovoltaïques qui ne seraient que des prétextes à multiplier des surfaces industrielles au bénéfice de quelques-uns.

Nous sommes attentifs et fiers de défendre ce qui nous relie tous, à savoir l'espace, la beauté et la rareté de cette nature qui nous entoure. Mais nous ne sommes pas ignorants du monde et des solidarités nouvelles à faire vivre. Nous nous devons de nous faire entendre, nos enfants le demandent.

Nous vous proposons d'être ou de devenir vraiment Amilure et de venir travailler à nos côtés. Notre diversité est notre force. Nous devons convaincre les élus, nos voisins, nos amis, nos proches. Nous avons tous besoin de notre solidarité active pour être ces acteurs positifs, respectueux de tous et chacun, et acteurs de la convergence accélérée des transitions, voire des bifurcations ou ruptures sociétales actuelles, qu'elles soient écologiques, économiques, démocratiques, ou numériques. Tout ce qui a été réalisé, c'est grâce à votre soutien, qui doit donc être maintenu et même accru pour faire face à la pression grandissante. C'est aussi ça une association qui propose, innove, agit, avance. Avec vous. Nous avons besoin de ressources de toute nature : de vos compétences, de votre temps et des finances de tous.

Nous comptons sur vous. Merci de votre confiance.